

Posez la question.

Sauvez une vie.

Aidez à réduire le nombre de décès et blessures par arme à feu.

Chaque année au Québec, près de 200 personnes sont tuées par balle. Bon nombre d'entre elles ont moins de 25 ans. Ces décès PEUVENT être évités. Les facteurs de risque de la violence par arme à feu (suicide, homicide et "accidents") sont bien connus. Les propriétaires d'armes doivent faire l'objet de vérifications rigoureuses. Enregistrer les armes. Les entreposer en toute sécurité. Et retirer l'arme d'un individu lorsqu'un risque est mis à jour. Les intervenants en violence conjugale et en santé, les officiers de police, les éducateurs et les familles doivent connaître les facteurs de risque et être prêts à agir. Lorsqu'il y a un potentiel d'acte suicidaire ou de violence, une simple question peut sauver une vie:

y a-t-il une arme à feu?

www.prevention-violence.ca

Mars, 2006



Stratégie communautaire de
prévention du crime et des blessures
par armes à feu au Québec

Un projet de la coalition pour le contrôle des armes financé en partie par la
Stratégie nationale pour la prévention du crime du Gouvernement du Canada